

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l.
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2023

Place du marché
L-4520 Niederkorn
R.C.S. Luxembourg : F 2926

Table des matières

Rapport du Réviseur d'Entreprises Agréé

Rapport de gestion

Bilan au 31 décembre 2023

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023

Annexes aux comptes annuels au 31 décembre 2023



F.C. PROGRÈS
NIEDERKORN
Progressiv no vir !

F.C. Progrès Niederkorn

Association sans but lucratif R.C.S. Luxembourg F0002926
Fondé en 1919 Affilié à la F.L.F.

Adresse postale : FC Progrès Niederkorn, B.P. 161, L-4502 Differdange

RAPPORT DE GESTION 2023

L'activité principale est la gestion d'un club de football sous forme d'une association sans but lucratif.

Les activités destinées à collecter les fonds nécessaires à la pratique de l'activité principale sont étroitement liés.

Revue des affaires de l'année 2023

Activité sportive :

La saison 2022/2023 correspond à la 16^{ième} d'affilée du FC Progrès Niederkorn au plus haut échelon national (BGL Ligue). Notre équipe fanion a terminé à la 2^{ème} place du championnat.

Vous trouverez ci-après la liste des autres catégories engagées dans le championnat national :

- Une équipe fanion
- Deux équipes féminines
- Une équipe Futsal
- Une équipe de junior U19
- Une équipe cadet U17
- Deux équipes scolaire U15
- Deux équipes minimes U13
- Deux équipes poussins U11
- Deux équipes pupilles U9
- Une équipe bambini U7

Le nombre de jeunes joueurs licenciés auprès de la FLF était aux environs de 280 et le nombre de licenciés total avoisinait les 340. Ces données montrent la poursuite d'une évolution positive par rapport à la saison précédente.

L'objectif du club est de continuer son évolution étape par étape. L'équipe fanion qui représente l'image du club doit s'installer durablement dans le top 3 et décrocher un ticket européen, si possible, chaque saison. La formation des jeunes joueurs ainsi que le développement du département jeunes constituent une priorité pour le club. Le Foot-Pôle Kordall a ainsi été inauguré en septembre 2018. Actuellement, l'ensemble des jeunes joueurs du club disposent des mêmes équipements fournis par le club pour s'entraîner. Ces tenues



F.C. PROGRÈS
NIEDERKORN
Progressiv no vir !

F.C. Progrès Niederkorn

Association sans but lucratif R.C.S. Luxembourg F0002926
Fondé en 1919 Affilié à la F.L.F.

Adresse postale : FC Progrès Niederkorn, B.P. 161, L-4502 Differdange

sont lavées au stade. L'objectif réside dans le fait que toutes nos équipes de jeunes disposent des conditions similaires en étant encadrées par des éducateurs compétents avec une philosophie de jeu bien définie.

En ce qui concerne les activités dites connexes, l'organisation des événements telles que soirées, concerts ou encore nos participations aux différentes manifestations culturelles de la Ville de Differdange nous ont accompagné tout au long de l'année 2023. Toutes ces activités, mais également notre département sponsoring sont les moyens qui permettent la pérennité financière du club.

Nous sommes bien conscients que le club dépend énormément des partenaires ainsi que de nos parrains/marraines instaurés cette saison qui sont près de 120 à soutenir notre projet.

Développements et plans importants

En terme d'infrastructures, un écran géant mobile a été installé depuis la saison 2019/2020, des nouveaux éléments de communication comme des arches avec nos partenaires dessus ont été installés à chaque match de notre équipe fanion, un système de caméra pour les personnes ne pouvant pas se déplacer a été mise en place pour permettre à ces personnes de voir également les matchs chez eux et une structure provisoire a été mise en place pour nos bureaux administratifs et nos réunions en attendant qu'une structure fixe dédiée à la mise en place de bureaux, de salles de réunions, d'une salle de fitness ainsi que de vestiaires supplémentaires soit finalisée.

Le mise en place d'un business club a également été instauré afin de fidéliser nos partenaires.

Toujours sur notre politique de maintenir un partenariat durable avec nos partenaires, tous les contrats réalisés durant l'année 2023 sont pour la plupart des contrats de deux ans voire deux ans et demi lorsque les accords sont trouvés en cours de saison.

Chaque fin de saison est l'occasion de faire un débriefing des différentes faiblesses et forces de notre équipe fanion. Pour cette raison, des transferts nationaux et internationaux sont effectués afin d'être de plus en plus compétitif et espérer finir dans le top 3 du classement de BGL-Ligue.

A noter tout de même, pour être en adéquation avec notre politique de « jeunes », les transferts de joueurs étrangers sont toujours à des postes clés et utiles. Les profils des renforts potentiels sont ciblés par la direction et le staff technique de l'équipe fanion, tant pour leur qualité footballistique que pour leur état d'esprit ainsi que leur comportement. Notre club diffuse des valeurs que nous souhaitons pérenniser.



F.C. PROGRÈS
NIEDERKORN
Progressiv no sir !

F.C. Progrès Niederkorn

Association sans but lucratif R.C.S. Luxembourg F0002926
Fondé en 1919 Affilié à la F.L.F.

Adresse postale : FC Progrès Niederkorn, B.P. 161, L-4502 Differdange

La politique sportive et la stratégie du club évolue saison après saison, avec pas moins de 14 transferts internationaux de joueurs réalisés depuis 2018. Dont 2 seulement sur la saison 2022/23. Notre club est une vitrine du football luxembourgeois et sert de tremplin aux jeunes talents qui souhaitent effectuer une carrière footballistique professionnelle.

De plus en plus, nous souhaitons attirer des jeunes afin d'augmenter notre nombre de licenciés, mais il faut savoir que nous sommes localisés entre plusieurs villes qui possèdent elles-mêmes un club de football évoluant en division nationale ou promotion d'honneur (Differdange, Bascharage, Pétange, Rodange), ce qui provoque une dispersion des jeunes dans ces clubs et nous freinent dans notre développement.

Administrateurs

Président : Thomas GILGEMANN
Directeur Général : Victor DA COSTA

Vice-président : Giuseppe LAROSA
Trésorier et comptable : Jonathan RIGO
Secrétaire : Georges RAMOS
Secrétaire jeunes : Luis RAMOS

+ les Membres :

Norbert Emeringer, Victor Da Costa, Marc Bordez, Roland Scheuer, Steve Fogen, Luis Ramos, Georges Ramos et Giovanni Barnabo.

FC Progrès Niederkorn
B.P. 161
L-4502 DIFFERDANGE

Au nom du Conseil d'administration
Thomas Gilgemann, Président
le 31/12/2023

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l

Bilan au 31 décembre 2023

	ACTIF		PASSIF	
	Notes(s)	31/12/2023 EUR	Notes(s)	31/12/2023 EUR
	31/12/2022 EUR	31/12/2022 EUR	31/12/2022 EUR	31/12/2022 EUR
ACTIF IMMOBILISE		4.515		4.515
Immobilisations financières		2.975	4	339.337
		2.975		- 265.463
				- 143.931
				- 73.874
				- 121.533
			5	150.000
ACTIF CIRCULANT		281.312		315.381
Stocks		549.029	6	564.745
		5.017		462.657
Créances	3	521.834		102.088
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		212.180		286.694
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux - chèques et en caisse		22.178		- 286.694
COMPTES DE REGULARISATION		35.726	7	212.322
		17.874		- 253.783
TOTAL ACTIF		587.730		587.730
		303.701		303.701

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l

Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2023

CHARGES	Notes(s)		2022		2023		Notes(s)		2022	
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	
Charges de matériel										
Matériel et équipement		286.404		106.087		1.274.246		1.027.427		
		286.404		106.087		31.043		34.010		
Charges de personnel										
Indemnités joueurs		1.231.934		985.665		1.043.465		814.929		
Indemnités entraîneur, kiné, gardien terrain		538.689		446.680		76.960		153.508		
Salaires et charges sociales		138.222		115.529		100		5.502		
Transferts joueurs		444.722		340.094		24.520		60		
Autres		50.913		35.009						
		59.387		48.354						
Variation de stock										
		2.587		4.579		1.073.800		309.183		
Autres charges d'exploitation										
Coûts des arbitres		707.219		348.694		928.800		309.183		
Accueil et frais de représentation		6.633		7.998		206.030		127.851		
Entretien et nettoyage équipements de sport		294.322		72.749		722.770		181.332		
Frais de formation		16.156		9.459		145.000		-		
Publicité		12.020		16.013						
Administration		22.587		791						
Locations mobilières et immobilières		35.167		11.040						
Entretien et réparations		34.952		132.756						
Assurances		1.093		-						
Frais audit/comptabilité/légal		-		2.581						
Frais FLF		19.708		19.130						
Frais buvette et festivités		10.523		11.288						
Autres		78.854		34.080						
		175.204		30.808						
Correction de valeur sur éléments de l'actif circulant										
		191.815		-						
Charges financières										
		2.531		13.117		571		-		
TOTAL CHARGES										
		2.422.491		1.458.143		73.874		121.533		
						2.422.491		1.458.143		
PRODUITS										
Chiffre d'affaires										
Cotisations de membres										
Entrées										
Publicité										
Transferts de joueurs										
Activité commerciale										
Autres										
Autres produits d'exploitation										
Subsides de tiers										
- <i>subventions publiques</i>										
- <i>subventions FLF</i>										
Autres produits d'exploitation										
Produits financiers										
Perte de l'exercice										
TOTAL PRODUITS										
		2.422.491		1.458.143		73.874		121.533		
						2.422.491		1.458.143		

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l

Mouvements de trésorerie pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023

	2023
	EUR
Résultat de l'exercice	- 73.874
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	
Dotations aux amortissements	-
Corrections de valeur sur actif circulant	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles/joueurs	-
Impact net sans incidence sur la trésorerie :	-
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation des stocks	2.587
Variation des créances	- 309.654
Variation des comptes de régularisation Actif	- 17.852
Variation des dettes	399.364
Variation des comptes de régularisation Passif	- 41.461
Variation des provisions	-
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	32.985
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	-
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	-
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	1.540
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	-
Entrées de trésorerie liée au remboursement de prêts à des institutions non financières	-
Sorties de trésorerie liée au remboursement d'emprunts des institutions non financières	-
Entrées sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	1.540
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement des montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	- 39.349

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2023

Note 1 - Généralités

Le F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l. (ci-après « le Club ») a été constitué le 1^{er} février 1919 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football. Le siège social est établi à Niederkorn.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

L'activité principale du Club est de faire découvrir et de promouvoir le sport en général et plus particulièrement le football.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les états financiers de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les états financiers donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Valorisation des stocks

Les stocks ont été évalués sur base du dernier prix d'acquisition.

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d'acquisition.

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers.

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2023

2.2 Mode d'évaluation (suite)

2.2.2 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur du marché est inférieure à leur valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.3 Valorisations des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.4 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régularisation actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus ou à recevoir pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

2.2.5 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'euro sont converties en euro au cours historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2023

Note 3 – Créances

Le poste des « Créances » s'analyse comme suit :

Toutes les créances ont une durée résiduelle inférieure à un an.

	2023	2022
	EUR	EUR
Créances clients	379.170	166.680
Corrections de valeur sur créances clients	-191.815	0
Autres créances	334.479	45.500
Total	521.834	212.180

Les autres créances sont principalement composées de subventions à recevoir.

Au 31 décembre 2023, le Club n'a pas de créances issues d'activité de transfert de joueurs.

Note 4 – Fonds propres

Au 31 décembre 2023, les fonds propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 5 – Dettes subordonnées

Au 31 décembre 2023, les dettes subordonnées s'élèvent à EUR 150.000 (2022 : EUR 0,00) et ont une durée résiduelle inférieure à un an.

Note 6 – Dettes non subordonnées

Le poste des « Dettes non subordonnées » s'analyse comme suit :

Toutes les dettes non subordonnées ont une durée résiduelle inférieure à un an.

	2023	2022
	EUR	EUR
Dettes fournisseurs	446.975	28.688
Fournisseurs - Factures non parvenues	15.682	0
Dettes fiscales et sociales	58.014	55.768
Autres dettes	44.074	230.925
Total	564.745	315.381

Pendant l'exercice 2023, le club a payé des honoraires à un agent ou au bénéfice d'un agent à hauteur de EUR 7,500 (2021 : EUR 19,640).

Note 7 - Compte de régularisation - passif

Au 31 décembre 2023, les régularisations au passif sont principalement liées aux contrats de sponsors et aux cotisations de membres payés en 2023 pour la saison 2023/2024.

F.C. Progrès Niederkorn A.s.b.l

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2023

Note 8 - Droits et engagements hors bilan

Au 31 décembre 2023, le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 9 – Evènements post-clôture

Aucun évènement n'est survenu après la clôture de l'exercice 2023.